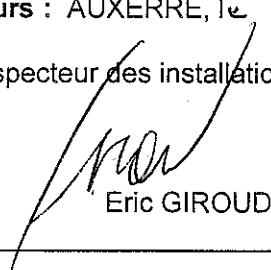


090910

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DRIRE Bourgogne

Groupe de Subdivisions : YONNE NIEVRE	Subdivision : AUXERRE
<p>Nom(s) du ou des inspecteurs : Eric GIROUD Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 22/10/2009 Date de l'inspection : 03/11/2009 Type d'inspection : courante / annoncée / planifiée motif de la planification : site à visiter tous les ans</p>	
Société : CARRIERES DE SAINTE MAGNANCE Commune : SAINTE MAGNANCE Activités : carrière et traitement des matériaux	A Priorité : site à visiter tous les ans(C1)
<p>Liste des installations inspectées : ensemble de la carrière, Thèmes : méthode d'exploitation, eau, garanties financières. Référentiels de l'inspection : Arrêté préfectoral du 06/02/1986 – Articles 5, 6 Arrêté préfectoral du 21/07/1995 – Article 1 Arrêté préfectoral du 15/03/2004 – Articles 2, 3, 4, 5.1, 5.2, 5.4, 5.6, 5.7 Arrêté préfectoral du 26/05/1999 – Articles 1, 2, 3 Règlement général des industries extractives</p>	
<p>Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection : M.MOROT: Directeur technique depuis le août 2009. Mme DESCHAMPS: chef de carrière,</p>	
<p>Principales constatations effectuées, principaux constats d'écart par rapport au référentiel d'inspection : Les constats sont repris en annexe.</p>	
<p>Suites envisagées : courrier</p>	
<p>Liste des documents établis suite à la visite : Lettre à l'exploitant + tableaux des constats</p>	
<p>Date et signature du ou des inspecteurs : AUXERRE, le <u>10 DEC. 2009</u> L'inspecteur des installations classées,  Eric GIROUD</p>	